

Compte-rendu de la réunion du Conseil de Gestion de l'École de Droit

Lundi 14 novembre 2016 à 17 heures – Bureau du Doyen

Présents : Monsieur ARNAUD- M. AUSLENDER - Madame BAUDOIN - Mme BERTRAND – Mme CAIRE- Mme CHAMBON- Mme D'INTRONE- - Mme DELPIT – Mme DUBOIS – M. FRANCOIS- Mme LUCAS- M. NICOLAE- M. PERRIER- M. PIERRU- Mme ROCHE.

Présents à titre de membres invités : M. BLANDIN- Mme BRINGUIER – Mme FAUTRE-ROBIN- Mme LACROIX.

Excusés ayant donné procuration : Mme CHANET-FENIES, M. CHARILLON, Mme JACQUEMET-GAUCHE, M. LAURENT-BONNE, M. LE POMMELEC

Présidence de la séance : Madame le Doyen Christine BERTRAND.

La séance est ouverte à 17 h 00, Bureau du Doyen. Madame le Doyen présente chacun des membres extérieurs du Conseil qui siègent pour la première fois depuis leur nomination et les remercie de leur implication dans la vie de l'École de Droit.

1 – Approbation du procès-verbal du conseil de gestion du 30 août 2016.

Deux abstentions - Approbation.

2 – Maquettes IEJ

Madame le Doyen explique au Conseil la réforme concernant l'examen d'entrée à l'école du barreau et la nécessité de modifier les maquettes approuvées en Conseil. Madame le Doyen donne la parole à Mme Fautré-Robin et M. Blandin pour détailler les modifications proposées. Madame Fautré-Robin et M. Blandin expliquent au Conseil les changements à effectuer pour la préparation à l'entrée à l'école du barreau et les mutualisations avec la préparation à l'ENM. Monsieur Pierru explique les difficultés à mobiliser les étudiants, beaucoup partant effectuer leur préparation à Paris ou Bordeaux. Il rappelle que la mise en place d'un tutorat réalisé conjointement par un magistrat et un enseignant-chercheur a permis d'accroître l'intérêt des étudiants et de mieux les préparer.

Une abstention. Avis favorable.

3 – Intervenants extérieurs

Madame le Doyen présente la liste des intervenants extérieurs assurant moins de 30h équivalent TD (cf. annexe) et précise au Conseil que la commission ad hoc a donné son aval pour chacun d'eux.

Avis favorable pour chacun d'eux - Approbation à l'unanimité

4. Questions diverses

Madame D'Introne demande si l'avis du Président de l'Université peut être occulté pour un redoublement en DU. Il lui est précisé que cela n'est pas possible. Une discussion s'engage sur les possibilités de report de notes et la technique à utiliser.

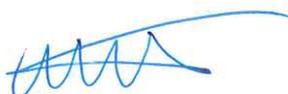
Ayant vérifié qu'il n'y avait pas d'autre question diverse, Madame le Doyen lève la séance à 18h10.

Clermont-Ferrand, le 30 novembre 2016,

La secrétaire de séance,

Le Doyen,

Claire-Marie BRINGUIER



Christine BERTRAND

